Conseils patients

Vous êtes adressée pour une échographie pelvienne.
Cet examen permet l'étude du pelvis et notamment de l'utérus, des trompes et des ovaires.

Ce document a pour but de vous expliquer les modalités de cet examen.

En début d'examen, des questions concernant vos antécédents, en particulier gynécologiques ou obstétricaux, vos symptômes, vos traitements éventuels pourront vous être posées par l'échographiste en supplément des renseignements fournis sur l'ordonnance afin d'orienter le diagnostic.

Deux techniques sont possibles.

Une échographie par voie sus pubienne : elle nécessite d'avoir la vessie pleine et consiste à faire l'examen en posant la sonde d'échographie sur la paroi abdominale.
Ce mode d'exploration est limité pour établir des diagnostics car à distance des organes. Il n'y aura pas d'exploration complémentaire par voie endovaginale si vous ne le souhaitez pas ou si vous n'avez jamais eu de rapport sexuel avec pénétration vaginale. Si vous êtes dans l'un de ces cas, veuillez en prévenir le praticien qui réalise l'échographie.

Une échographie par voie endovaginale : c'est la technique de référence quand elle est possible car elle permet une analyse plus précise des organes pelviens.
Pour cette technique, vous n'avez pas besoin d'avoir la vessie pleine. Une sonde d'échographie sera introduite dans le vagin (par vous-même ou par l'échographiste, à votre convenance) pour se rapprocher de l'utérus et des ovaires.
Les risques infectieux sont très réduits en raison des précautions d'hygiène qui sont prises par la personne qui pratiquera cet examen sur vous. La sonde est désinfectée selon un protocole spécifique entre chaque examen et est recouverte d'un couvre sonde à usage unique avec mise en place de gel d'échographie à l'intérieur et à l'extérieur de celui-ci afin d'avoir une bonne visualisation des organes pelviens.
Vous serez allongée sur le dos sur la table d'examen, en position gynécologique. Afin d'explorer les différents organes du pelvis sous différents angles, l'échographiste mobilise doucement la sonde d'échographie. Il peut être amené à associer une palpation abdominale pour mieux voir les organes.
Cet examen n'est, le plus souvent, pas douloureux mais peut être source d'inconfort voire de douleurs dont il faudra faire part à l'échographiste qui adaptera son geste. Vous pouvez interrompre l'examen à tout moment si vous le souhaitez sans que votre relation de soins ne soit modifiée. Vous pouvez vous faire accompagner par une personne de votre choix, proche ou professionnel de santé.
Le praticien peut éventuellement, avec votre consentement, être accompagné d'une tierce personne en formation susceptible de participer à la réalisation de l'examen ou d'un professionnel de santé si vous êtes d'accord. Nous voudrions souligner que l'échographie par voie vaginale est un examen recommandé pour augmenter les performances diagnostiques pour les pathologies pelviennes.
Si vous ne désirez pas bénéficier de cet examen, merci de bien vouloir en informer l'échographiste dès le début de la prise en charge.

Adapté de : HAS, Actualisation de la place des différents examens d'imagerie pour le diagnostic d'endométriose, mai 2025